

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_2020_058

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 juillet 2020

Nombre

de Conseillers en exercice 15

de Présents 15

de Votants 15

L'an deux mille vingt et le vingt-et-un juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, exceptionnellement et après autorisation, à la Salle Polyvalente de Champtercier, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

OBJET :

Dotation supplémentaire à la bibliothèque

Etaient présents : ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BARDET Michel, HAMOT Christine, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis, GORSKI Marc, MEYNIER Cyrille, CARLAVAN Lydie, PAGANI Virginie, VILLARON Bruno, TEULER Pierre, TUREL Delphine, HEYNDRIKX Kris, GASSEND Christian

Absents :

Excusés :

Procuration de :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Monsieur Jean-Marie MARTIN, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 13/07/2020

Pour accompagner les collectivités dans le contexte de la crise, le Ministère de la culture soutient au titre de la dotation générale de décentralisation les achats supplémentaires de livres pour les années 2020-2021.

Le secteur du livre dans son ensemble subit une crise importante impactant majoritairement la librairie indépendante. Cette situation a provoqué auprès des collectivités, des réflexions sur la réorientation des budgets. Ainsi, le Ministère de la culture, via les Directions Régionales des Affaires culturelles, propose d'apporter un financement exceptionnel des acquisitions d'imprimés que les collectivités pourront réaliser au-delà de leur budget courant dans le but de renforcer les commandes auprès des librairies. L'aide maximale apportée et de 50% du montant Hors taxe des dépenses nouvellement engagées au titres des exercices budgétaires 2020-2021.

Monsieur le Maire propose d'augmenter le budget alloué à la bibliothèque de 50% pour l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil,

Autorise Monsieur le Maire à inscrire la somme de 473.01 HT (somme correspondante aux devis en annexe)

POUR :15

ABSTENTION :0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, charge Monsieur le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises. Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme.
Le Maire,
Antoine ARENA

Transmise au Représentant de l'État.

